



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 21 juin 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-017 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de 4,65 mètres avec la ligne des hautes eaux de la rivière Rouge pour agrandir le bâtiment principal de 8 pi X 14 pi.

Localisation : Lot 5 224 511, situé au 2421 chemin de la Gare.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca. Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.

DONNÉ à Labelle, ce 2^e jour de juin 2021.

La secrétaire-trésorière et
directrice générale,

Claire Coulombe